



DESCRIPTION SOMMAIRE

La SAEM Val de Seine Aménagement a confié à INGÉROP et son groupement la maîtrise d'œuvre urbaine et maîtrise d'œuvre générale des infrastructures, ouvrages et équipements de superstructure de l'Île Seguin pour une durée de 8 ans.

SPECIFICITES

La mission comprend tous les volets techniques et généraux d'une mission de maîtrise d'œuvre urbaine, ainsi qu'un grand nombre de volets transversaux tels que les études d'accostage, études de stationnement et de circulation, développement durable, hydraulique, défense incendie, sûreté et sécurité publique...

La spécificité est que les architectes et paysagistes (Ateliers Jean Nouvel et Michel Desvigne Paysage) sont AMO de la SAEM.

Le groupement Ingérop est pour cette raison, de manière indépendante, maître d'œuvre à part entière du projet. INGEROP, mandataire, est à la tête du groupement constitué d'AEI, OASIIS, VULCANEO, et ALTHING.

MAITRE D'OUVRAGE

SAEM VAL DE SEINE
AMENAGEMENT

MISSION

Maîtrise d'œuvre technique
et générale
Maîtrise d'œuvre urbaine

PARTENAIRES

AEI
OASIIS
VULCANEO
ALTHING

MONTANT DES TRAVAUX

-

MONTANT DE LA MISSION

3 500 k€ H.T

ANNÉES

2012 - 2020